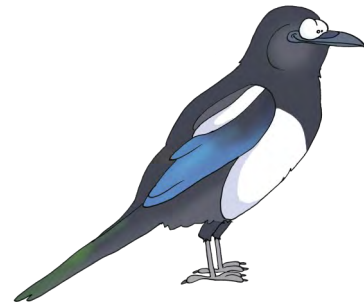




AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



Qui est-elle ?

La Pie bavarde est reconnaissable à son plumage noir et blanc, sa longue queue et les reflets métalliques sur les ailes et la queue.

La Pie bavarde est territoriale et vit en couple ou en petites colonies en période de reproduction. Jusqu'à l'automne les pies restent en groupes familiaux formés du couple et de ses petits. En dehors de cette période, les pies sont grégaires et forment des groupes de quelques individus, ce qui facilite la recherche de nourriture. Elles se rassemblent en plus gros groupes l'hiver pour former des dortoirs pour la nuit.



À savoir

Au niveau du pourtour méditerranéen, la Pie bavarde est parasitée par un oiseau : le **Coucou geai**. La femelle Coucou geai va pondre un ou plusieurs œufs dans un nid de corvidés (généralement la pie). La pie va alors couvrir l'œuf de coucou et élever le jeune comme si c'était le sien.

Comment l'identifier ?

Nom latin : *Pica pica*

Ordre : *Passeriformes*

Famille : *Corvidae*

Taille / envergure : 40-51 cm / 52-60 cm

Poids : 180-275 g

Habitat : campagnes cultivées et prairies avec haies ou bosquets, bois clairs, parcs, jardins, villes

Alimentation : omnivore (insectes, escargots, limaces, vers de terre, petits rongeurs, œufs, poussins, baies, fruits, graines, charognes, déchets, etc.)

Reproduction : 2 à 8 œufs de mars à juin

Nid : sphérique et constitué de petites branches, au sommet d'un arbre

Répartition : présente partout en France métropolitaine

Migration : sédentaire en France métropolitaine

Prédateurs : rapaces (diurnes et nocturnes), chat domestique, martre, lynx, chat forestier, corneille

Rôle écologique :

- La Pie bavarde joue un rôle important « **d'agent sanitaire** » car il lui arrive de consommer les individus malades, faibles ou morts, ce qui limite la propagation de maladies. Ce rôle de nettoyeur de la nature permet de maintenir un milieu en bonne santé.
- Elle joue aussi un rôle important dans la **dispersion des graines**, ce qui contribue à la régénération de la végétation et favorise la diversité végétale.
- La présence de nids de pies **favorise la reproduction des Faucons crécerelles et des Hiboux moyen-duc**. En effet, ces rapaces protégés ne construisent pas leurs nids eux-mêmes mais occupent d'anciens nids de corvidés.

Que dit la loi ?

La Pie bavarde est une espèce chassable et susceptible d'être classée ESOD dans certains départements.

Ainsi, pour les départements concernés, s'applique l'arrêté du 3 juillet 2019 pris pour l'application de l'article R. 427-6 du code de l'environnement et fixant la liste, les périodes et les modalités de destruction des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts.

D'après cet arrêté, la Pie bavarde peut être **piégée** toute l'année, dans certaines zones. Elle peut également être **détruite à tir** pendant la période normale de la chasse et entre la date de clôture générale de la chasse (dernier jour de février) et le 31 mars. La période de destruction à tir peut être prolongée jusqu'au 10 juin ou jusqu'au 31 juillet dans certains cas, selon la réglementation en vigueur.

Dans tous les cas, **le tir dans les nids est interdit** (sauf si une dérogation a été accordée par le préfet).

Jusqu'au renouvellement de l'arrêté, prévu au cours de l'année 2023, la Pie bavarde est classée ESOD dans 57 départements.



Il arrive que...

... la pie attaque les œufs et les oisillons d'autres espèces.

La pie peut parfois prélever des œufs et des jeunes oiseaux, généralement pour nourrir sa propre nichée.

... des groupes de Pies bavardes impactent l'agriculture.

Des dégâts peuvent être constatés sur les levées de semis, sur les cultures (céréales, pois, oléagineux...) et sur les fruits des vergers et des vignes.

... les pies entraînent des salissures et nuisances sonores.

Les pies se rassemblent surtout en dehors de la période de reproduction (généralement de juillet à février) pour faciliter notamment leur recherche de nourriture. Les nuisances augmentent avec le nombre d'individus rassemblés.



Les solutions

1. Ne pas diaboliser la prédation naturelle

Lorsque la pie s'attaque à des œufs et oisillons cela contribue à l'équilibre des écosystèmes. Cette prédation naturelle ne doit pas être considérée comme une cause de déclin des espèces. En effet, les principales causes de diminution des populations d'oiseaux sont la perte d'habitat et l'intensification de l'agriculture. De plus, les oiseaux pallient cette prédation en produisant beaucoup de jeunes et en effectuant une ponte de remplacement si la nichée est détruite.

2. Renoncer aux méthodes de destruction

La LPO a pour vocation la protection des oiseaux sauvages. Elle est donc opposée au tir et au piégeage de la pie.

3. Dissuader l'installation des corvidés dans les arbres

La méthode principale à mettre en place est l'**élagage des arbres** en automne pour limiter l'installation d'un dortoir. En effet, la taille des arbres permet de créer des courants d'air qui dissuaderont les oiseaux de s'installer.

Des méthodes secondaires peuvent également être mises en place :

- **L'effarouchement** des dortoirs par diffusion de sons adaptés lors de leur installation (cette pratique peut être prolongée de quelques semaines) ;
- Sur le long terme, **la plantation d'arbres** dans les zones périphériques (commerciales, industrielles...) pour fournir des zones de report aux oiseaux dans des lieux non problématiques.

Si les pies sont dissuadées d'utiliser les arbres comme dortoir pendant plusieurs années, il est fort probable que le résultat puisse avoir des effets à long terme.

4. Réduire les dégâts sur l'agriculture

- En **combinant les méthodes** pour plus d'efficacité ;
- En réalisant des **semences synchronisées** avec les par-

celles voisines (pour que les corvidés se dispersent) car l'impact est plus important sur les semis décalés ;

- En **semant 1 à 2 jours après le travail du sol** car les corvidés sont attirés par un sol fraîchement travaillé ;
- En **évitant de laisser des semences à la surface du champ**, de manière à ne pas attirer l'attention des corvidés sur cette nourriture supplémentaire ;

- En **enfouissant plus profondément les semences** (notamment pour le maïs) pour qu'elles soient bien ancrées dans le sol (7 à 8 cm dans les sols légers et de 4 à 5 cm dans les sols lourds) ;

- En utilisant, surtout préventivement (avant l'arrivée des pies), des mesures **d'effarouchement** (épouvantail, cerf-volant « rapace », ballon à hélium, canon à gaz, diffusion de cris de détresse d'oiseaux...). Il est important de changer régulièrement les dispositifs, leur localisation ainsi que la fréquence d'utilisation pour pallier à l'habituation des oiseaux qui est très rapide ;

- En favorisant un **paysage riche de structures boisées et de perchoirs naturels** car les groupes de pies préfèrent un territoire dégagé. Les bosquets et les haies bordant des surfaces cultivées abritent leurs ennemis naturels, les rapaces. Les pies y perçoivent donc un risque accru et s'attardent moins sur les champs. Lorsque ces structures boisées manquent, on peut mettre en place des perchoirs destinés aux rapaces.

5. Filets

Les filets peuvent être tendus sur les cultures et vergers pour empêcher l'accès aux oiseaux mais cette solution est loin d'être idéale. En effet, les filets deviennent parfois des pièges mortels : les oiseaux peuvent se retrouver piégés à l'intérieur du filet ou dans les mailles et mourir d'épuisement. Plusieurs règles sont donc à respecter pour limiter l'impact des filets sur les oiseaux et la petite faune :

- N'utiliser le filet qu'à la période nécessaire,
- Choisir un filet à mailles très fines (<0,5cm),
- Choisir des filets de couleur voyante claire (bleu),
- Bien tendre le filet et le fixer solidement,
- Ne pas laisser le filet trainer au sol,
- Contrôler souvent et libérer les animaux piégés.

Contacts et informations complémentaires

LPO, Fonderies Royales, 17305 Rochefort Cedex lpo@lpo.fr 05 46 82 12 34

Retrouvez toutes nos fiches MFS sur le site lpo.fr - rubrique Mobilisation citoyenne - Médiation faune sauvage

Ce document a été édité par la LPO France
Rédaction par N. Furon (LPO)

Relecture par S. Thibaut-Lecornu, B. Viseux, A. Lachaume,
L. Couzi, S. Raspail et M. Salden (LPO)

Photos © B. Decuninck (LPO). Illustrations © C. Rousse (LPO)



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ